

NAO 2024

Une journée sous le signe des montagnes russes...

PÉRIMÈTRE DE LA NÉGOCIATION

Pour 2024, les établissements liés à la Convention de la Métallurgie.

PRINCIPALES REVENDICATIONS CFE-CGC

- Un budget Augmentation (AGS + AI) supérieur à l'inflation.
- Maintien des primes :
 - Soutien du pouvoir d'achat
 - Performance « ex-ETAM »
 - Management
- Les parts variables cadres en dehors du budget et versées en une seule fois (en séance : la direction a proposé le paiement de celles-ci en 2 fois sur l'année 2024 !!!)
- Les mesures liées au SMH obtenues lors de la 1^{ère} réunion de NAO (0,5% de la masse salariale) en dehors du budget des augmentations 2024.



POUR INFORMATION

- **Rappel de l'inflation 2023 : 3,6%** (5,97% en 2022) - Source INSEE (Ensemble des ménages – hors tabac)
- **Durée de la négociation : + de 9 heures**
- **Nombre de propositions Direction : 5**
- **Budget moyen NAO France 2024 constaté : entre 3 et 4%**

2 GRANDES AVANCÉES OBTENUES PAR LA CFE-CGC

MESURES DE RATTRAPAGE DU SMH :

Ces mesures liées à la nouvelle convention collective de la Métallurgie seront mises en œuvre, pour toutes les personnes concernées, au 1er avril **avec effet rétroactif au 1er janvier**. Cette revalorisation se déroulera en une seule fois ! Ces salariés, du fait de l'effet rétroactif obtenu, ne verront pas leurs futures AI et/ou AGS impactées par ces mesures !

UN BUDGET TOTAL À 4,5% (supérieur à celui de Stellantis) :

La CFE-CGC a réussi à faire évoluer à 4 reprises les propositions de la Direction passant d'un budget initial de 3,3% à 4,3%. Pour la CFE-CGC être au niveau de Stellantis n'était pas satisfaisant, même si nous étions supérieurs à la moyenne des NAO en France. C'est la raison pour laquelle la CFE-CGC a réussi à faire évoluer ce que la Direction estimait être sa dernière proposition pour obtenir une ultime évolution à 4,5%.

ATTENTION RIEN N'EST ACQUIS :

La Direction a communiqué sur cette dernière proposition mais n'a pas indiqué un élément important. Cette **proposition ne sera valable qu'en cas de signature d'un accord majoritaire** ; dans le cas contraire, la Direction se réserve le droit d'appliquer les mesures à la baisse.

La CFE-CGC va désormais passer à la phase de consultation des équipes.

Contact

INTERCENTRE RENAULT
API : FR Q10 119 303
Tél : 01 76 84 15 79
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr

TABLEAU DE SYNTHÈSE DE LA NÉGOCIATION

GROUPE CLASSIFICATION A, B et C		1 ^{ÈRE} PROPOSITION DIRECTION	RÉSULTAT NÉGOCIATION
	AGS	Budget de 1,5% Talon de 30€	Budget de 2,5% Talon de 55€
	AI	Budget de 1,3% dont 0,2% d'ancienneté et réglementaire	Budget de 1,5% dont 0,2% d'ancienneté et réglementaire Taux de couverture 80%
	Prime de Performance	150€ Taux de couverture 40%	200€ / 300€ Taux de couverture 70%

GROUPE CLASSIFICATION D et E		1 ^{ÈRE} PROPOSITION DIRECTION	RÉSULTAT NÉGOCIATION
	AGS	Budget de 1,3%	Budget de 1,7%
	AI	Budget de 1,5% dont 0,2% d'ancienneté et réglementaire	Budget de 2,3% dont 0,2% d'ancienneté et réglementaire Taux de couverture 80%
	Prime de Performance	400€ / 700€ Taux de couverture 40%	400€ / 700€ / 1000€ Taux de couverture 70%

GROUPE CLASSIFICATION F à I (Cadres)		1 ^{ÈRE} PROPOSITION DIRECTION	RÉSULTAT NÉGOCIATION
	AGS	Pas d'AGS	Pas d'AGS
	AI	Budget de 2,8%	Budget de 4% Taux de couverture 80%
	Part Variable	Au-delà de 100%, payé en 2 fois (avril et juillet)	Payé en 1 fois en avril

DIVERS		1 ^{ÈRE} PROPOSITION DIRECTION	RÉSULTAT NÉGOCIATION
	Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> Impacts nouvelle convention de la Métallurgie : 0,5% (mise en œuvre à l'occasion de la CRR en avril avec effet rétroactif au 1^{er} janvier) Plan d'actionnariat salarié dans la continuité des plans 2022 et 2023 	<ul style="list-style-type: none"> Impacts nouvelle convention de la Métallurgie : 0,5% (mise en œuvre à l'occasion de la CRR en avril avec effet rétroactif au 1^{er} janvier) Plan d'actionnariat salarié dans la continuité des plans 2022 et 2023 Maintien à vie de la prime d'ancienneté en cas de baisse de la classification Rappel de l'engagement de l'ouverture d'une négociation PERECO Groupe

